

### Procès-verbal

Présences :      Jessika Morin-Néron, directrice  
                          Christine Denault, parent  
                          Marie-Pier Régimbald, parent  
                          Marie-Josée Michaud, enseignante  
                          Constance Prud'Homme, enseignante

Absents :         Frédérique Dessureault, parent  
                          Moss Elmouftaquir, parent

                         Catherine Boivin, parent  
                          Marie-Hélène Bégin, orthopédaogogue  
                          Chantale Savard, TSG  
                          Méghanne Bertrand, TES  
                          Kim Bergeron, parent  
                          Daniel Champagne, membre de la communauté  
                          Mylène Grandmaison, enseignante

	Sujet	I	Ap.	Ad.
1.	<b>Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum</b> Ouverture de l'assemblée à 18 h 15. Il y a quorum.	X		
2.	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b> <b>CÉ 21-22-27</b> IL EST PROPOSÉ par Mme Régimbald et secondé par Mme Boivin, d'adopter l'ordre du jour de la séance avec modification à la date du procès-verbal sur l'ordre du jour. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.			X
3.	<b>Parole au public</b> Aucun public	X		
4.	<b>Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021</b> <b>CÉ 21-22-28</b> IL EST PROPOSÉ par Mme Prud'homme et secondé par Mme Bertrand d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ			X
5.	<b>Politique 56-13-01 « Répartition des ressources financières aux unités administratives et aux comités »</b> Mme Morin-Néron dépose le document de révision concernant la politique sur la « Répartitions des ressources financières aux unités administratives et aux comités ». Elle explique que c'est relié aux modifications apportés par le projet de Loi 105. Les sections ont été mis à jour pour refléter différentes mises à jour et pour apporter des précisions selon la structure du CSSD.	X		
6.	<b>Attestation des montants reçus pour les mesures protégées (Résolution)</b> <b>CÉ 21-22-29</b> Mme Morin-Néron informe que le CÉ doit attester des montants qui ont été transmis à l'école et explique aux membres les différents montants reçus pour les mesures protégées selon chacune d'elles ou pourquoi le CSSD n'aurait pas remis les montants proposés par le ministère. IL EST PROPOSÉ par Mme Régimbald et SECONDÉ par Mme Boivin, d'approuver les montants reçus pour les mesures protégées. APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.			X
7.	<b>Mot de la présidente</b> Mme Bergeron a bien hâte de retrouver les membres en présentiel.	X		
8.	<b>Mot de la direction</b> Mme Morin-Néron soutient qu'à l'école aussi on a hâte d'être en présentiel avec les membres du CÉ. Elle nous indique qu'il y a eu de belles activités pour la St-Valentin et que la semaine prochaine se tiendra le carnaval d'hiver.	X		

9.	<p><b>Mot de la représentante de l'OPP</b></p> <p>Mme Boivin présente les points de l'OPP.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités parascolaires : Par le passé, l'OPP était responsable d'organiser les activités parascolaires. Elle désire indiquer à titre informatif que l'OPP avait réduit le nombre d'activités offerts afin d'obtenir plus d'inscriptions à celles-ci.</li> <li>• BBQ annuel : Avec la levée de plusieurs restrictions, l'OPP aimerait savoir s'il sera possible d'envisager la tenue du BBQ annuel. Les préparatifs de celui-ci commencent normalement en janvier. Advenant qu'il sera possible d'aller de l'avant, l'OPP aimerait obtenir une rencontre avec la direction pour débiter la planification de celui-ci. L'OPP a également une ouverture pour une version modifiée du BBQ selon les mesures qui seront annoncés par la santé publique.</li> </ul>	X		
10.	<p><b>Mot de la technicienne du service de garde</b></p> <p>Mme Savard indique que les activités de chorales et cheers sont débutées pour les plus grands et ces activités ont eu un impact sur les inscriptions des activités parascolaires. Les inscriptions pour le service de garde pour l'an prochain ont débuté, par contre à ce moment il y a des problèmes techniques. De plus, les relevés fiscaux sont faits et ont été envoyés sur le portail.</p>	X		
11.	<p><b>Mot du personnel enseignant</b></p> <p>Mme Prud'homme, au 2<sup>e</sup> cycle, informe que les troisièmes années iront à la cabane à sucre le 31 mars. Cette sortie sera encadrée dans le thème du sirop d'érable comme l'an dernier.</p> <p>Mme Michaud, au présocolaire, souligne que les enfants ont été très efficaces durant l'enseignement en ligne. Elle remercie toute l'équipe qui était présent à l'école durant cette période pour leur soutien aux enseignantes du présocolaire. Les enfants vivront la journée blanche mardi prochain.</p>	X		
12.	<p><b>Mot du personnel de soutien</b></p> <p>Mme Bertrand mentionne que ça va vraiment bien à l'école cette année pour le mois de février.</p>	X		
13.	<p><b>Mot du personnel professionnel</b></p> <p>Mme Bégin informe que dès demain commenceront les évaluations pour le passage de la fluidité pour les élèves de 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année.</p>	X		
14.	<p><b>Mot du représentant du comité de parents</b></p> <p>Lors de la dernière rencontre du comité de parents, il y a eu dépôt de trois politiques pour révision. La première était la Politique sur la cybersécurité. Elle mentionne que c'est une volonté du centre de services de mettre cela en place et précise qu'il appartiendra à chaque école d'ajouter/valider leur nétiquette, une liste sera fournie à titre d'exemple. La deuxième était la Politique sur l'ajustement et annulation des intérêts appliqués au compte de taxe scolaire, principalement pour se conformer aux nouvelles loi mises à jour. Et enfin la troisième était celle présentée plus tôt ce soir par Mme Morin-Néron et c'était pour la mettre à jour.</p>	X		
15.	<p><b>Points divers</b></p>	X		
16.	<p><b>Levée de l'assemblée</b></p> <p><b>CÉ 21-22-30</b></p> <p>IL EST PROPOSÉ par Mme Bergeron et SECONDÉ par Mme Boivin, de levée l'assemblée à 18 h 41. APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.</p>		X	

**Jessika Morin-Néron**  
Directrice

**Kim Bergeron**  
Présidente